

lement l'arabe. Les *Voix des Cheminots* nous paraissent représentatives, elles ont 4 pages dont une consacrée à la publicité; des rubriques médicales ou ménagères, une histoire des chemins de fer en Tunisie, montrent qu'il s'agit de journaux solides et bien faits.

Les indigènes y occupent longtemps une faible place; même dans les brûlots syndicalistes révolutionnaires d'avant 1914 aucune étude ne leur est consacrée. La décadence de l'artisanat, l'absence de qualification des ruraux prolétariés et d'enseignement professionnel sont ignorés. La C.G.T.U. créée en 1921, posa pour la première fois la condition ouvrière tunisienne comme problème central; puis l'importance grandissante de la main-d'œuvre autochtone et de ses revendications sociales et politiques conduisirent à lui donner une place de plus en plus vaste.

C'est une évidence, la presse syndicale française expose avant tout les revendications économiques des « petits » et non des « meskines ». Cette défense des intérêts des ouvriers français est rendue difficile par la concurrence sur le marché du travail des Italiens « sobres et travailleurs » et, dans une bien moindre mesure avant la deuxième guerre mondiale, des Tunisiens qui ont « peu de besoins » selon les formules stéréotypées du patronat. Les journaux réclament donc la protection de la main-d'œuvre locale contre l'immigration étrangère, obéissant à un « protectionnisme ouvrier » qui n'est pas spécifiquement colonial. Il est vrai que parfois la tentation d'une « colour bar » se fait jour : *La Voix des Cheminots de Tunisie* du 20 juin 1916 publie une pétition contre les Italiens qui « proteste énergiquement contre le parti-pris de la Compagnie (Bône-Guelma) de vouloir nous faire commander par des étrangers »; d'autres journaux manifestent la même aigreur.

Est-ce à dire que la presse syndicale exprime uniquement le souci de conserver les privilèges d'une aristocratie du travail ? En affirmant la légitimité des « droits acquis », s'est-elle refusée à l'application du principe « à travail égal, salaire égal » ? Il ressort à l'évidence que ce n'est pas son souci le plus important, il n'apparaît pratiquement jamais avant 1918; même sous la plume des militants les plus intransigeants de la *Voix des Cheminots de Tunisie*, nous n'en avons pas trouvé mention. Si en 1923 le Syndicat des Tramways réclame la suppression des inégalités entre Français, Italiens et Tunisiens (*Le Bâtiment*, 15 au 30 janvier) et si de façon générale la C.G.T.U. y insiste plus que la C.G.T., il faut attendre le Front Populaire pour que le problème, sinon sa solution, passe au premier plan. Chaque numéro de *La Voix Syndicale* de Bizerte et de la *Tunisie Ouvrière* réclame la suppression des différences de salaire. Les dirigeants avaient en effet clairement conscience que le meilleur moyen d'éviter la concurrence de main-d'œuvre était d'établir l'égalité des salaires, ils n'ignoraient pas que les inégalités étaient ressenties comme des atteintes, ils n'ignoraient pas que les inégalités étaient ressenties les rangs ouvriers (lettre ouverte de cheminots tunisiens à *Tunis Socialiste* du 30 août 1933), alors que l'idéal social et politique de la gauche française rendait impératif l'unité de la classe ouvrière qui en Tunisie comme ailleurs devait « accomplir sa mission ». Mais que pouvait signifier pour le sous-prolétariat, les artisans paupérisés et les ouvriers agricoles un tel mot d'ordre ? Seule une faible fraction de la main-d'œuvre tunisienne, la plus qualifiée, fut sensible à cette promesse.

Ne touche-t-on pas là à une des contradictions profondes du syndicalisme en Tunisie ? Pour réaliser le programme de la lutte des classes il devait s'appuyer avant tout sur les éléments les plus conscients et les mieux organisés mais aussi les plus tentés par le conservatisme. La répétition de la nécessité de l'égalité visait-elle surtout à attirer les Tunisiens ou plutôt à convaincre les Français ? La publication de la lettre d'un syndicaliste tunisien dans la *Tunisie Ouvrière* du 27 juin 1938 adressée « à ceux qui déclarent que les arabes ne sont pas comme les autres », révélant qu'il a refusé un avancement pour ne pas « couler le syndicat », le luxe de raisons employé pour démontrer que le « travail arabe » dont il « ne faut pas exagérer » les défauts s'explique surtout par la misère, rendent bien le climat de l'époque (*Tunisie Ouvrière*, 1^{er} juillet 1938). C'est un tout autre ton et d'autres problèmes qui apparaissent quand les ouvriers et non les dirigeants s'expriment. Le courrier envoyé par les lecteurs révèle parfois un racisme profond. En juillet 1916, le syndicat des chauffeurs et mécaniciens de la Compagnie Bône-Guelma établis dans l'intérieur du pays, réclame « au nom de l'égalité avec Tunis », des dortoirs séparés pour les cheminots européens et indigènes. La crise de main-d'œuvre, due à la mobilisation, a nécessité le recrutement de nombreux Tunisiens qui « ne daignent pas se laver » et ont apporté avec eux « une armée de poux ». Ces mêmes cheminots réclament des brassards signalant qu'ils sont mobilisés sur place pour éviter d'être pris pour des « embusqués » et parce que « cela ferait bon effet sur la population indigène » (*La Voix des Cheminots de Tunisie*, 20 juillet 1916). Le plus souvent cependant, c'est un paternalisme bienveillant qui s'exprime et, dans le même numéro, on réclame des augmentations de salaire pour les indigènes : « la vie est chère pour les indigènes comme pour les autres, allons Messieurs les Dirigeants, faites votre devoir, les indigènes ont fait le leur ».

De toutes façons, les avantages de la main-d'œuvre française n'étaient pas considérés comme injustes par la masse des ouvriers; ils se justifiaient par la supériorité technique et par la nécessité d'un peuplement français en Tunisie. Répétons donc, après beaucoup d'autres, que le syndicalisme colonisateur, à l'exception de la tendance communiste en théorie tout au moins, avait lié son sort à celui de la colonisation. Mais à quelle colonisation ? l'expansion capitaliste et la domination du pays pour le profit de quelques « prépondérants » étaient clairement répudiées. La vocation de la France était de porter la Tunisie à un niveau supérieur de civilisation, les indigènes devaient donc se mettre à l'école d'une culture laïque, abandonner « la quincaillerie mahométane » (*Voix des Cheminots*, novembre 1911) et participer au mouvement de réformes, ou selon les idéologies, de révolution sociale. « Débarrassez-vous du joug de l'Islam, jetez votre chéchia, prenez une casquette », sous des formes plus ou moins provocantes, l'appel revient souvent (*La Voix des Cheminots*, novembre 1911), car les syndicats se donnent une fonction éducative, celle de former une « élite du travail » qui rejettera les rivalités religieuses et nationalistes qui divisent et affaiblissent le mouvement ouvrier. Une partie du prolétariat tunisien fut sensible à l'aspect prométhéen de la pensée et de l'action socialiste : « A la tête de ces mouvements qui marchaient victorieusement dans la voie du mieux-être, se trouvaient des hommes de science qui s'étaient consacrés au service de l'humanité : ils étudiaient l'his-

toire de l'homme, le droit naturel, la vie collective et le meilleur système social capable de réaliser le bonheur des hommes. C'est à la suite de ces recherches et après une longue étude qui dura des générations et des siècles qu'apparut le livre du prophète du socialisme en Europe, le professeur Karl Marx, dont l'œuvre est considérée comme le but final des rêves de l'humanité » (in LELONG, Tahar HADDAD, *op. cit.*, p. 47).

Cependant le syndicalisme français ne proposait pas une greffe culturelle, mais une véritable amputation de ce qui était pour les Tunisiens, les ouvriers comme les autres, le fondement de leur personnalité. L'ignorance et le mépris à l'égard de l'arabisme et de l'islam ne pouvaient que conduire à l'échec, « quels qu'ils soient, et à n'importe quel parti qu'ils appartiennent les Européens commettront toujours la même faute, c'est de ne jamais tenir le moindre compte de la sentimentalité du colonisé et de croire que ce dernier trouvera qu'il y a bon si on pense à lui assurer le manger « besef » et le boire tout autant... la cité future, suivant eux, ne peut qu'être coiffée d'un large chapeau... et les chechias y seraient prohibées » (Ali BOUHAGEB, in *La Charte Tunisienne*, 3 avril 1937). Il ne s'agit que d'un exemple parmi les multiples polémiques sur le voile, la chechia, la nationalité, la religion... qui opposèrent mouvement ouvrier européen et nationalisme tunisien. Dans la logique de la pensée de la gauche il n'y avait pas de place pour les deux C.G.T.T. Le « grabat des traditions » tunisiennes (selon l'expression de J. Durel), devait être le lit de Procuste du mouvement ouvrier français en Tunisie.

Le nationalisme tunisien est donc condamné, la décolonisation apparaît comme impossible et serait néfaste, car elle ne peut être dirigée que par la bourgeoisie ou les forces traditionalistes. En novembre 1911, quand « le sang du prolétariat est répandu inutilement par une explosion de fanatisme religieux et patriotique » (*Voix des Cheminots*, novembre 1911) et en 1938 la réaction est la même. Quand « quelques milliers d'égarés défilèrent sur le Boulevard Bab Benat » (*La Tunisie Ouvrière*, juin 1938) sous la conduite « de meneurs agissant pour le compte d'un fascisme dont l'action a provoqué les événements sanglants du 8 avril », les syndicats s'étonnèrent « qu'aucune mesure n'ait encore été prise pour empêcher cette action criminelle de continuer son œuvre redoutable » qui « trouble l'ordre de la Régence et menace la paix » et lancèrent un appel à la population tunisienne « qu'on ne saurait confondre avec les éléments factieux » pour qu'elle comprenne que « seuls le calme et l'obéissance aux lois du pays permettront à la Tunisie de conserver et de développer les libertés que la France démocratique lui garantit » (ordre du jour de la C.G.T. le 9 avril 1938).

Si les syndicats français posent des problèmes, le mouvement ouvrier italien est un problème. Pourquoi un mouvement ouvrier italien tout d'abord ? Les accords entre la France et l'Italie ont reconnu un certain nombre de droits aux Italiens de Tunisie, en particulier ils les autorisaient à conserver leur nationalité, fait exceptionnel à notre connaissance dans l'histoire de l'émigration. Au vu de la liste de journaux que nous avons dressée, il n'est pas exagéré d'affirmer que les Italiens ont été le fer de lance du mouvement ouvrier au moins dans ses débuts. Ils ont fourni en effet la masse des grévistes, de nombreux dirigeants et ont été les créateurs d'une presse qui s'affirment souvent et fièrement « entièrement rédigée par des ouvriers »,

témoignage naïf d'une conscience de classe (*La Voce del Minatore, La Voce del Muratore, l'Operaio, Le Bâtiment*). Qu'ils aient réussi à faire vivre, dans une corporation particulièrement inerte, le seul journal minier de la Tunisie et peut-être de l'Afrique du Nord, avec un réseau de correspondants étendu à toutes les mines de la Régence et même de l'Algérie jusqu'à la frontière marocaine semble un tour de force. Ainsi les Italiens contribuèrent fortement à créer en Tunisie le fait social, luttant dès 1905 pour la formation de syndicats internationaux « sans distinction de race, de couleur, de nationalité » car « français, italiens, maltais, les ouvriers sont soumis à la loi du marché du travail. Le patriotisme s'arrête au porte-monnaie » (*La Voce dell'operaio*, 12 février 1905). Les Tunisiens avec lesquels les Italiens ont des contacts plus fréquents que les Français sont parfois associés à leurs espoirs. Dans un dialogue avec « Belgacem » qui accuse les européens d'avoir conquis la Tunisie pour leur seul profit, la *Voce del Muratore* (27 novembre 1910) lui rappelle que « nous les ouvriers, nous souffrons comme toi et peut-être même plus. Mais, Belgacem, je te promets que finira cette vie de douleur et de misère. La vois-tu cette nouvelle et flamboyante bannière ? Avec elle à la tête de la masse ouvrière, nous vaincrons les canibales ». Dans le *Minatore*, des listes de souscriptions pour une Société de Secours Mutuel portent des noms tunisiens. De tels faits, bien que méconnus, ne sont pas surprenants. Les siciliens et les sardes fournissaient en Tunisie la masse de la main-d'œuvre européenne depuis 1881 jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale. De plus la Tunisie, depuis le Risorgimento jusqu'à la défaite du fascisme a fréquemment servi de terre d'asile aux opposants de toutes sortes qui fuyaient la péninsule et étaient autant de cadres.

Pourtant ce mouvement semble s'affaiblir de manière définitive dès avant la première guerre. La presse syndicale italienne disparaît, les corporations formées en majorité d'italiens, même le bâtiment après 1923, sommeillent et en 1935, bois, métallurgie, travaux publics et bâtiment n'ont plus d'organisations syndicales. Si le Front Populaire permet une reprise, celle-ci fut brève, les groupes démocratiques ont été minoritaires et sans influence réelle sur la colonie qui adhéra en masse au fascisme. Comment rendre compte de ce phénomène ?

Les autorités arguant d'un « péril italien » menaçant la présence française ont empêché au besoin par la répression le développement d'un syndicalisme italien et le décret de 1932 réserve aux Français et aux Tunisiens les postes de commandes syndicaux, sans que la gauche proteste. Le mouvement ouvrier, ainsi dirigé sut-il proposer à la main-d'œuvre italienne des perspectives associant les intérêts des ouvriers des deux communautés ?

Il affirme avec force que « fraternité et paix entre les exploités sont les deux facteurs principaux pour l'existence de nos organisations, de notre force et de notre capacité à obtenir un avenir meilleur ». (*Le Bâtiment*, 1^{er} janvier 1923) et s'écrie « Vive l'Internationale Ouvrière, Vive la fraternité des races et la solidarité ouvrière » (*Le Bâtiment*, 1^{er} juin 1922). On peut croire à la sincérité de ces affirmations car un mouvement ouvrier sans la participation des italiens était condamné à l'impuissance. Mais cette attitude ne manquait pas d'ambiguïté, on condamnait le nationalisme des italiens tout en proposant comme solution à leurs problèmes la naturalisation française (fréquemment

dans *La Voix des Cheminots* entre les deux guerres) ou l'abandon de leurs « privilèges » c'est-à-dire de leur statut particulier donc de leur personnalité. Sous le Front Populaire, quand les revendications mussoliniennes s'affirmèrent ouvertement sur la Tunisie, l'antifascisme prit facilement une couleur anti-italienne. « Pour barrer la route au fascisme, commençons par appliquer le boycottage des produits italiens... » et « que tout italien naturalisé français qui, après mise en demeure, continue à parler l'italien dans l'établissement militaire où il travaille soit immédiatement congédié » réclame la *Voix Syndicale* en 1937 (1^{er} octobre et 1^{er} décembre). Mentalité obsidionale dans les inquiétudes de l'avant-guerre ? Rancœur envers des concurrents sur le marché du travail ? Racisme auquel personne n'a échappé dans la situation coloniale ? Un peu de tout cela a joué chez les dirigeants syndicaux français de Bizerte qui réclament ces mesures.

Il y a aussi des raisons proprement italiennes pour expliquer cet affaiblissement. Les rangs clairsemés de leur démocratie furent aussi profondément divisés que celle des Français. Les réformistes de *La Voce del Muratore* et leurs adversaires de *Il Contro-Natolianismo*, les socialistes et les communistes entre les deux guerres se taillèrent fréquemment des croupières. Plus profondément, des obstacles nombreux tenaient à la population ouvrière italienne elle-même. Le prolétariat, formé de ruraux émigrés, illettrés en grande partie (55,5 % en 1906 et 33,1 % en 1931), nourrissant l'espoir d'une ascension sociale si l'on en croit les attaques constantes et violentes de la presse italienne contre les anciens ouvriers devenus patrons, ou trop écrasé par la misère pour protester (les indices du coût de la vie ne font figurer un journal quotidien que dans les dépenses des seuls Français), se désintéressait de la lutte sauf en quelques rares occasions, selon les aveux répétés et découragés de la presse syndicale.

Mais, croyons-nous, c'est plus encore l'ensemble des rapports sociaux de la situation coloniale qui détourna les Italiens du mouvement ouvrier. Bloqués en haut par une main-d'œuvre française solidement organisée et jouant habilement de la nécessité d'un peuplement français pour maintenir ses positions, ils étaient menacés en bas par le flot grossissant des journaliers tunisiens. Si l'on en croit les revendications de la presse arabe et du *Tunisien*, une sévère concurrence sur le marché du travail se livra plus tôt qu'on ne l'admet généralement. Les correspondants du *Minatore*, s'ils reconnaissent que « beaucoup de revendication des fils de Mahomet sont fondées » (26 mai 1907) n'en expriment pas moins fréquemment leurs inquiétudes devant l'immigration des Kabyles et des Tripolitains qui se contentent de salaires dérisoires. Cette lutte pour la vie a durci les relations entre les communautés et le même journal contient d'aigres réflexions contre le boucher qui favorise les indigènes (16 juin 1907) ou le buraliste « qui en prend à son aise » et est toujours noyé dans ses prières (31 mars 1907). Le boycottage des tramways en février et mars 1912 visait à réserver aux Tunisiens, sinon la totalité, du moins la plus grande partie des emplois.

Compte tenu du racisme secrété par la situation coloniale, les Italiens ont beaucoup des traits d'une population métisse. En novembre 1911, février-mars 1912 et en de nombreuses occasions moins connues, ils jouèrent le rôle du bouc émissaire. De tels faits pèsent lourdement, dans la mémoire collec-

tive. On comprend que les Italiens n'aient pu, dans ces conditions, se former en un mouvement ouvrier autonome. Ils furent, aussi, sensibles au paternalisme des notables malgré les fréquentes mises en garde contre les sociétés de bienfaisance dirigées par la bourgeoisie « qui en faisait une clientèle, un troupeau dont on se sert » (*Le Bâtiment*, juin 1922).

La détresse profonde qui s'abattit sur la colonie italienne à partir de 1929, les craintes devant le développement du mouvement nationaliste, la politique anti-italienne des autorités françaises favorisèrent leur embrigadement dans les rangs du fascisme. Rome sut trouver les thèmes de propagande efficaces répandus à profusion par les organisations et la presse italiennes qu'elle prit en mains. L'exaltation de la fécondité du travail italien glorifiait de façon mystificatrice l'exploitation dont il était victime, les uniformes et les parades camouflaient la misère et les ambitions impérialistes promettaient les revanches des humiliations et des peurs. A leur situation historique impossible les Italiens avaient trouvé une solution impossible. Ainsi le prolétariat italien de Tunisie fut-il utilisé au gré des habiletés tactiques de Mussolini, « abandonné » à la France en 1935 au profit d'espérances éthiopiennes, puis constitué en une énorme cinquième colonne en vue de la conquête de la Tunisie. En novembre 1938 syndicalistes français et ouvriers italiens s'opposaient à l'occasion de violents incidents qui annonçaient les affrontements de la deuxième guerre.

Quelles furent les réactions des ouvriers tunisiens à l'égard des syndicats européens ? Hétérogène, formé de fellahs chassés des campagnes constituant un sous prolétariat, d'artisans paupérisés et d'une mince couche qualifiée, ce prolétariat ne pouvait pas réagir de manière uniforme. L'aristocratie ouvrière fut assez sensible aux mots d'ordre du salaire égal pour militer à la C.G.T., en dépit de son attitude à l'égard de la question nationale. Certains groupes comme les dockers étudiés par A. Hermassi furent les artisans d'un syndicalisme indigène, mais la masse ne réagit que par des grèves sauvages dont la violence contraste avec de longues périodes d'apathie. Les deux expériences de la C.G.T.T. montrèrent qu'elle ne pouvait se constituer en organisation indépendante à la fois du mouvement européen et des partis nationalistes. Autres problèmes dont l'examen exige, on le comprend, d'autres sources que les trois journaux tunisiens recensés, et d'autres études donc.

Bien que de nombreuses questions restent posées, les années 1938-1939 mirent à nu les faiblesses et les contradictions du mouvement ouvrier, qui n'avait pu après un tiers de siècle faire triompher la conscience de classe sur la « conscience de race ». Le rêve d'une classe ouvrière unie malgré ses différences, accomplissant en Tunisie comme ailleurs « sa mission historique » ne résista pas aux réalités de la situation coloniale. Sans sous-estimer les autres sources, la presse syndicale semble un instrument de travail de grande valeur pour apporter quelques réponses aux problèmes soulevés par l'histoire de cet échec.